

**TOUT PERSONNEL****MARS 2010 – N° 52**

## Rencontre Président du CA et Organisations syndicales

15 mars 2010

Une prise de contact : toujours les mêmes attentes.

Suite à la nomination de M Gaymard à la tête du Conseil d'Administration de l'ONF, de nombreuses organisations syndicales lui avaient transmis des demandes d'entrevue. Au lieu de recevoir les organisations une à une M Gaymard a invité l'ensemble des secrétaires généraux des organisations syndicales, fonctionnaires et ouvriers.

Une réunion, donc très formelle, où les organisations syndicales ont chacune, à tour de rôle, fait une intervention, plus ou moins longue. Vous apprécierez ci-après celle du SNU.

M Gaymard rappelle qu'en temps que Président du CA, il n'est ni ministre de l'agriculture, ni directeur général de l'ONF. Il souligne que le dialogue social a besoin d'être rénové. Dans le cadre de sa prise de fonction, au vu de la lettre de mission que lui a faite Nicolas Sarkozy et dans le cadre de la préparation du prochain contrat de plan, M Gaymard souhaite organiser des groupes de travail, en y invitant les membres du CA, les organisations syndicales et des parlementaires.

Cette méthode n'est pas sans rappeler celle mise en place par le Directeur Général au moment de la préparation du précédent contrat de plan. A l'époque, chacun avait pu s'exprimer et le Directeur avait au final imposé ses orientations sans tenir compte des expressions divergentes à la sienne. Espérons que M Gaymard aura le souci d'écouter plus attentivement les contributeurs.

En réponse aux représentants du personnel M Gaymard précise qu'il ne peut répondre à toutes les interrogations et se refuse à utiliser la langue de bois. Il développera 4 points :

- Il se dit convaincu de la nécessité de conserver une gestion forestière publique et étatique. Si certains souhaitent remettre en cause le régime forestier, il y est radicalement opposé, comme il est opposé au changement de statut de l'ONF. Il dit avoir obtenu des garanties des tutelles avant d'accepter la fonction de Président du CA.
- Il ne faut pas se voiler les yeux, il y a une diminution constante des cours du bois depuis la création de l'ONF. La question du financement de l'établissement dépasse le cadre de l'ONF. C'est aussi l'affaire des parlementaires. Il compte d'ailleurs inviter des parlementaires aux groupes de travail qu'il propose. Demande-t-on aux contribuables de payer pour la forêt même s'ils paient déjà par l'impôt, se posent-ils la question ? Contrairement à la Politique Agricole Commune, il n'y a pas de Politique Forestière Commune.
- Climat social : Les tensions ne datent pas de 2008 selon lui. Ce sont sans doute, les conséquences des tempêtes et des différentes réorganisations. Il souhaite que l'on recommence à se parler au sein de l'établissement. Il faut revoir le tout, sur le fond comme sur la forme. Se dit prêt à porter le dossier des retraites à 55 ans pour les OF.
- Délocalisation : M Gaymard rappelle l'historique de cette décision, un dossier qu'il prend alors que le coup est parti. Le 17 mars, ils rencontreront, le DG et lui, le Maire de Compiègne pour signer, à la demande de M Marini, une convention pour lancer le dossier. M Gaymard a conscience des difficultés sociales, économiques et juridiques. Il y a selon lui deux certitudes, le prix du terrain et le prix du bâtiment à acquérir et une incertitude, sur la revente de la tour. M Gaymard souligne que cette décision a été prise au plus haut sommet de l'Etat.

## Intervention du SNUPFEN Solidaires

Monsieur le Président,

Depuis la création de l'ONF, le SNUPFEN affirme que le financement de l'établissement, assis principalement sur les ventes de bois n'est pas viable. En d'autres temps, M Carrez, Directeur Général s'interrogeait également sur le financement de l'ONF.

La baisse constante des cours du bois, la perte de la moitié de la valeur du versement compensateur depuis son existence, les politiques publiques, sont autant de facteurs qui contribuent à réduire les moyens alloués à la forêt.

Loin d'être viable, le schéma actuel est mortifère puisqu'il conduit à une politique d'abandon :

- abandon des missions régaliennes,
- abandon de la surveillance,
- abandon de la recherche,
- abandon de la territorialité et d'une vision multifonctionnelle.



Ceci amène, malgré les apparences, à franchir les frontières d'une gestion durable des forêts. C'est déjà le cas par endroit, souvent en forêt domaniale, où la récolte ne répond pas toujours à des choix sylvicoles.

Le SNUPFEN revendique la réunification des missions forestières, demande à asseoir le financement de la gestion de la forêt publique sur des bases pérennes, basées essentiellement sur les apports de la forêt à la société, (carbone, air, eau, sols), le rapport Chevassus apporte des données chiffrées intéressantes sur le sujet. Nous souhaitons également un service public national fort, s'intégrant à une politique dynamique d'aménagement des territoires.

Concernant le service public, il est utile de regarder en arrière pour comprendre les choix de nos prédécesseurs quand ils ont maintenu le statut de fonctionnaire d'Etat aux personnels de l'ONF, seul capable d'assurer neutralité et indépendance qui sont les garantes d'une gestion basée sur le long terme.

Certaines de nos propositions font écho aux demandes de M le Président de la République dans votre lettre de missions. Nous sommes à votre disposition pour les développer plus longuement.

Le SNUPFEN a fait tout au long de son histoire de nombreuses propositions. La période actuelle ne déroge pas en la matière. Contrairement à ce que voudrait faire croire certains, nous ne faisons pas de la contestation un dogme, mais juste un moyen, quand les personnes censées nous écouter font la sourde oreille.

Aussi pour preuve, je vous remets les propositions faites par le SNU au moment de l'élaboration du contrat de plan 2006-2011 et nos écrits sur la forêt publique.

Une gestion forestière de qualité passe par un maillage territorial dense et par une approche globale et multifonctionnelle de la forêt. Les forestiers doivent être en mesure d'appréhender toutes les problématiques de l'espace dont ils ont la responsabilité. C'est aussi la garantie d'un dialogue franc et durable avec tous nos partenaires et particulièrement avec les maires des communes forestières.

Or, en supprimant le triage, en développant la spécialisation, c'est le schéma contraire qui est mis en place. Pour le SNUPFEN, c'est une erreur stratégique grave.

Une fois posée la question du choix de gestion forestière, il faut se poser la question des moyens. Vous avez, M le Président, à étudier ce qui se fait dans les autres pays européens, à la demande de M Sarkozy. Le

SNUPFEN vous invite à regarder dans le détail la gestion forestière française qui a donné d'excellents résultats, pour peu qu'on lui en ait donné les moyens.

Aujourd'hui, la diminution de l'emploi, sa précarisation ne permettent plus selon nous, d'assurer correctement les missions qui sont confiées à l'établissement. Si les objectifs quantitatifs sont encore atteints, la qualité n'est plus assurée.

La diminution de l'emploi met en danger l'établissement, mais sa structuration également, car malgré la diminution des effectifs la masse salariale augmente.

Alors pour ces raisons, le SNU, dans la cadre de l'intersyndicale, s'oppose aux choix stratégiques mis en œuvre depuis 2002. Oui, il y a un conflit social au sein de l'ONF. Le nier relève soit de la méthode Coué soit de l'irresponsabilité.

Les personnels de l'ONF vont mal, à cause de choix qu'ils ne partagent pas car ils en subissent très concrètement les conséquences dans les bureaux ou sur le terrain. Les charges de travail, l'abandon de tâches, pourtant essentielles à la préservation du milieu, un management agressif participent à ce malaise.

Cette politique est destructrice, nous en avons les preuves et c'est d'autant plus difficile à accepter que nous savons qu'il est possible de faire autrement. L'épisode des négociations avortées début 2009, nous a convaincu que la nomination d'un médiateur externe était la seule voie possible pour sortir de l'impasse. Loin d'être vu comme une ingérence extérieure au sein de l'établissement, le médiateur doit permettre de réfléchir collectivement à notre fonctionnement et sortir de ce conflit par le haut.

Avant de terminer M le Président, je voudrais aborder quelques points qui concernent directement le Conseil d'Administration.

- 1) Parmi les mesures RGPP, certaines vont revenir très rapidement en discussion. C'est le cas de la délocalisation du siège pour laquelle nous vous demandons d'user de votre influence pour que ce projet soit abandonné. C'est une mesure simple de rigueur de gestion des fonds publics.
- 2) La préparation du CA pose souvent problème, car les organisations syndicales ne sont pas associées suffisamment en amont. Les documents sont remis tardivement et les délais ne permettent que rarement l'expression démocratique au sein de nos instances. Une amélioration est certainement possible.
- 3) Le 3 mars, du fait des vacances de notre administrateur, le SNU n'a pu s'exprimer, alors que nous représentons 1 personnel sur 3 chez les fonctionnaires. Les représentants des organisations les plus représentatives doivent pouvoir avoir un suppléant comme d'autres membres du conseil d'administration.
- 4) Le SNUPFEN est déjà intervenu en Conseil d'Administration sur les problèmes fonciers en Guyane. Les problèmes perdurent. Aujourd'hui, c'est sur les problèmes de l'orpaillage que le CA doit se pencher. En effet, à défaut de recrutement de personnels fonctionnaires assermentés, l'ONF a recours à des contractuels qu'il n'est pas possible de faire assermenter et qui n'ont normalement pas le droit au port d'arme. Cela pose un sérieux problème de responsabilité. Nous aimerions que ce dossier soit traité en concertation avant de passer au CA.
- 5) Toujours en Guyane, les personnels forestiers en mission logent en carbet. L'indemnisation actuelle sous forme de prime ne correspond à aucune réalité. Le SNUPFEN vous fera des propositions en la matière pour permettre le versement d'une indemnité en lien avec les contraintes occasionnées.

Voilà Monsieur le Président, il y aurait encore beaucoup à dire. Lors de votre premier CA, un grand nombre d'administrateurs vous ont apporté leur confiance et marqué l'espoir que votre nomination à la tête de l'ONF suscite. Pour ce qui concerne les personnels, nous paraphraserons M André Malraux en espérant que vous commencerez à ressusciter les rêves. Il y en a bien besoin.

Philippe BERGER